

# LUCENS-INFO



*Oulens-sur-Lucens*

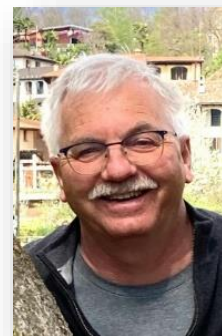
*Photo Fabrice Duc*

## Table des matières

---

Le clin d'œil du Syndic	page	3
Manifestations locales	page	4
Sociétés diverses de la Commune admin. de Lucens	page	5
Nouvelle Secrétaire municipale	pages	6-7
Rappels règlement de Police	pages	8-9
Régionalisation de l'ép. des eaux - Moyenne Broye	pages	10-11
Je respecte mon voisin !	page	12
Protégez votre domicile !	pages	12-13
Camp multisports 2021	page	14
Nouvelles installations sportives	page	15
COREB - Abonnement "découverte"	page	16
Projet Perséides - édition 2021	page	17
Je me mets à la course à pied !	page	18
Lucens - Vaccination contre le Covid-19	page	20
Tennis club Lucens	page	21
Marchés locaux	page	22
Clean-Up Day	page	23
Festival de musique classique	page	24
Jardin d'enfants Pic'mousse	page	25
Utile	pages	26-27

*"Le clin d'œil du Syndic"*



### **Un bel été, chaud, convivial et festif**

Après un été 2020 à rapidement oublier, un hiver et un printemps réduits à leur plus simple expression sur le plan des rencontres et des festivités, il semble que l'on puisse espérer une certaine embellie pour l'été 2021 qui se profile.

Les mesures préconisées par la Confédération et le Canton, mesures suivies par tout un chacun depuis plus de 14 mois, ainsi que la vaccination ouverte aux habitants du canton depuis l'âge de 16 ans, commencent à porter leurs fruits. Nous allons prochainement sortir de ce long tunnel et retrouver les nombreuses possibilités de loisirs et de rencontres connues précédemment !

Je souhaite vivement que nous puissions retrouver très prochainement les possibilités de profiter des terrasses de café, de pouvoir se rendre dans les lieux publics sans trop de contraintes et surtout retrouver cette convivialité, cette spontanéité et ce plaisir des rencontres qui nous ont tellement manqués.

Afin de favoriser ces éléments, la Municipalité a accordé plusieurs autorisations temporaires pour l'agrandissement des terrasses extérieures des cafés et restaurants situées sur le domaine public. Cette mesure montre tout le soutien de la Municipalité à nos cafetiers-restaurateurs et j'espère que les conditions météorologiques seront plus favorables que celles du mois de mai.

Après bon nombre de privations dues à cette trop longue période de Covid-19, tant sur le plan festif, sportif, convivial, que familial, j'espère que nous pourrions rattraper le temps perdu lors de l'été 2021 et profiter des nombreuses infrastructures qu'offre notre région et plus particulièrement notre Commune.

Je vous souhaite à tous de passer un magnifique été, de belles vacances et surtout que la vie se poursuive sous les meilleurs auspices pour toute votre famille.

*Que l'été 2021 soit convivial, festif et rempli de rencontres,  
nous le méritons bien !*

Le Syndic

## Manifestations locales

---

- ✚ Dimanche 27 juin 2021 dès 9h00 : Marché des potiers sur la Place de la Couronne et la Route de Moudon organisé par Madame Tagmann ;
- ✚ Samedi 3 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 : Marché local sur la Place de la Couronne ;
- ✚ Du vendredi 23 au dimanche 25 juillet 2021 : Festival de musique classique au Château de Lucens ;
- ✚ Samedi 28 août 2021 de 9h00 à 12h00 : Marché local sur la Place de la Couronne ;
- ✚ Dimanche 29 août 2021 : Fête au four à pain à Cremin. Spécialités des Amis du Four dès 11h00 et dès 12h15 pizzas au four à bois ;
- ✚ Vendredi 17 septembre 2021 : Clean-Up Day sur la Commune de Lucens ;
- ✚ Samedi 25 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 : Marché local sur la Place de la Couronne ;
- ✚ Samedi 9 octobre 2021 de 9h00 à 12h00 : Marché local sur la Place de la Couronne.



## Sociétés diverses de la Commune administrative de Lucens

---


### *Union des sociétés locales*

 Abbaye du Soleil

 Ski-club

 Association des Parents d'Elèves

 Aviculture Lucens

 Bibliothèque "Rêves à Lire" de Forel-sur-Lucens

 Chœur mixte Chantebroye

 Comité d'animation de Brenles

 Comité d'animation de Chesalles

 Dames de Forel

 FC-Etoile Broye

 Fête des enfants

 GCAIL

 Gymnastique FSG Lucens

 Gym dames Lucens

 Harmonie l'Abeille

 Jeunesse BCS

 Jeunesse de Lucens (inactive)


 La Forelloise

 Les Seigneurs de la nuit

 S'am-Bren-Ches

 Tennis club Lucens

 VBC Union

 Vélo-club Broye

 Société de Tir de Brenles-Chavannes

### *Société de Développement Lucens*

 Abbaye des Nations de Brenles

 Amicale de la Grand-mère

 Amis du Four à pain

 Armes réunies

 Club des Aînés

 Club des Caisses à Savon de Sarzens

 Gym-Hommes Lucens

 Moto Club Les Castors

 Société de pêche de Lucens

 Les Mercredistes



N.B. : Cette liste n'est pas exhaustive.  
Merci de nous communiquer un  
éventuel oubli ou une erreur.



## Nouvelle Secrétaire municipale

---

### Important changement au sein de notre Administration

Un changement majeur dans notre Administration est intervenu à la fin du mois de mars 2021 afin de remplacer Madame Claire-Lise Cruchet qui a pris sa retraite. Le choix de la Municipalité s'est porté sur Madame Sandra Leresche, ancienne Secrétaire municipale de la Commune de Ballaigues, qui recherchait un nouveau challenge dans son travail de secrétariat. La Municipalité est persuadée que Madame Leresche possède toutes les qualités pour reprendre ce poste stratégique dans notre Commune.

Par ses connaissances du poste, son expérience depuis de longues années, son calme et sa qualité d'écoute, la Municipalité est persuadée que cette nomination permettra à notre Commune de poursuivre sa progression. La Municipalité et tout le personnel communal souhaitent la bienvenue à notre nouvelle secrétaire, Madame Sandra Leresche et se réjouissent de travailler avec elle pour le bien de notre Commune.



## Départ à la retraite de Madame Claire-Lise Cruchet, Secrétaire municipale

Après 16 années passées à la tête du Service administratif de notre Commune, Madame Claire-Lise Cruchet a terminé son activité, à la fin du mois de mars 2021, pour prendre une retraite bien méritée.

Au cours de cette période, Madame Claire-Lise Cruchet n'a pas compté son temps pour mener à bien sa tâche de Cheffe de service de l'Administration. En 16 ans, elle a réorganisé tout le service, soutenu et donné confiance à l'ensemble des collaborateurs. Avec une vision portée sur l'avenir, un caractère ouvert mais ferme, elle a permis à notre Service administratif de grandir et d'être préparé pour les prochaines années.

Sous sa direction, la Municipalité est passée à la GED (Gestion Electronique des Documents), toute l'Administration s'est étoffée et chaque service s'est vu doter de locaux préparés pour l'avenir.

La Municipalité remercie vivement Madame Claire-Lise Cruchet pour tout son travail et le temps consacré à ce dernier. La Municipalité lui souhaite une excellente retraite. Ce temps libre lui permettra de profiter pleinement de sa famille, de ses amis et connaissances.

Très bonne retraite !



## Rappels règlement de Police

---

### Art. 13.-

Le dimanche, les jours fériés légaux et les jours de fêtes religieuses sont jours de repos public.

### Art. 19.-

Il est interdit de troubler la tranquillité et le repos des voisins par l'emploi d'instruments ou d'appareils sonores. Après 22 heures et avant 7 heures, l'emploi d'instruments de musique ou d'appareils diffuseurs de son n'est permis que dans les habitations et pour autant que le bruit ne puisse être perçu de l'extérieur.

### Art. 20.-

Pendant les jours de repos public, tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui et toute activité intérieure et extérieure bruyante, telle que l'emploi de tondeuse à gazon par exemple, sont interdits.

### Quelques rappels pour les drones









Les pilotes de drones sont tenus de respecter la loi sur la protection des données et les dispositions du code civil en matière de protection de la sphère privée. Il ne faut donc jamais faire voler son drone à basse altitude au-dessus d'un terrain privé ou de lieux publics où se tiennent des personnes.

Les rotors, même ceux de drones de petite taille, peuvent infliger de graves blessures. Les personnes au sol peuvent être blessées par la chute d'un drone. Les animaux peuvent rapidement avoir une réaction de panique en présence d'un drone, ce qui peut entraîner indirectement des dommages; il est conseillé de faire preuve de respect en faisant voler un drone.









## Je pilote mon drone prudemment

Je pilote prudemment car :

-  Je suis au fait de la législation et je m'y tiens
-  Je maîtrise mon drone
-  Je respecte la sphère privée d'autrui
-  Je ne représente aucun danger ni pour les personnes, ni pour les animaux
-  J'évite les réserves naturelles
-  Je me renseigne sur les éventuelles restrictions de vol auprès des autorités locales
-  Je m'écarte à temps en présence d'autres aéronefs
-  Je bénéficie d'une couverture d'assurance suffisante

Sans autorisation, je n'ai pas le droit d'utiliser mon drone :

-  A moins de 5 km d'un aérodrome ou d'un hélicoptère
-  A plus de 150 m. au-dessus du sol à l'intérieur d'une zone de contrôle
-  A proximité du lieu d'intervention des secours ou de la police
-  Au-dessus ou à moins de 100 m. d'un rassemblement de personnes
-  Sans garder un contact visuel permanent avec lui
-  Si son poids total en vol excède 30 kg

## Où en sommes-nous ?

Le comité de pilotage (COPIL) "Moyenne Broye" a été mis en place mi 2017 dans le cadre d'une convention entre les Exécutifs des 30 communes du périmètre de régionalisation de la STEP. Ce COPIL a mené les études techniques préliminaires pour la nouvelle STEP et les réseaux de raccordement et a préparé un projet de statuts pour une nouvelle association de communes chargée de l'épuration des eaux.

Ce projet a été soumis aux communes selon le processus prévu par la loi vaudoise sur les communes (LC), avec une consultation préliminaire d'une commission ad hoc dans chaque commune vaudoise (la loi fribourgeoise ne prévoit pas cette étape).

Le processus décisionnel s'est déroulé comme suit :

- **Octobre 2019** : Transmission du projet aux 30 communes, nomination des commissions ad hoc, étude du dossier par les communes
- **Novembre 2019** : 5 séances d'information publiques, par région
- **Fin janvier 2020** : Retour des prises de position des communes au COPIL
- **Février - mars 2020** : Traitement des remarques par le COPIL et élaboration des statuts définitifs tenant compte des retours des communes; validation des statuts par les services de l'Etat vaudois et fribourgeois
- **Avril 2020**: transmission des statuts définitifs aux communes
- **Entre juin et décembre 2020**: votes des 30 législatifs communaux (en raison du COVID, une partie des communes n'a pas pu délibérer en juin 2020, comme initialement prévu).

Finalement, 29 communes vaudoises et fribourgeoises ont accepté de devenir membres de la nouvelle association intercommunale portant le nom "Epuraton Moyenne Broye" (EMB).

Seule la commune d'Henniez a refusé d'adhérer à EMB. À la suite de cette décision, l'entreprise Nestlé Waters a décidé de poursuivre le traitement de ses eaux usées à la STEP d'Henniez. Malgré ce retrait, le projet régional garde toute sa pertinence : la taille critique nécessaire pour accéder aux subventions fédérales et cantonales n'est pas compromise et les coûts annoncés ne sont pas remis en question.

Les statuts ont été homologués par les Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois en mars 2021.

Sur le plan technique, le temps du processus politique – environ 20 mois - a été mis à profit pour poursuivre et affiner les études techniques, en particulier pour la STEP sur le site de Lucens.

## La suite des opérations

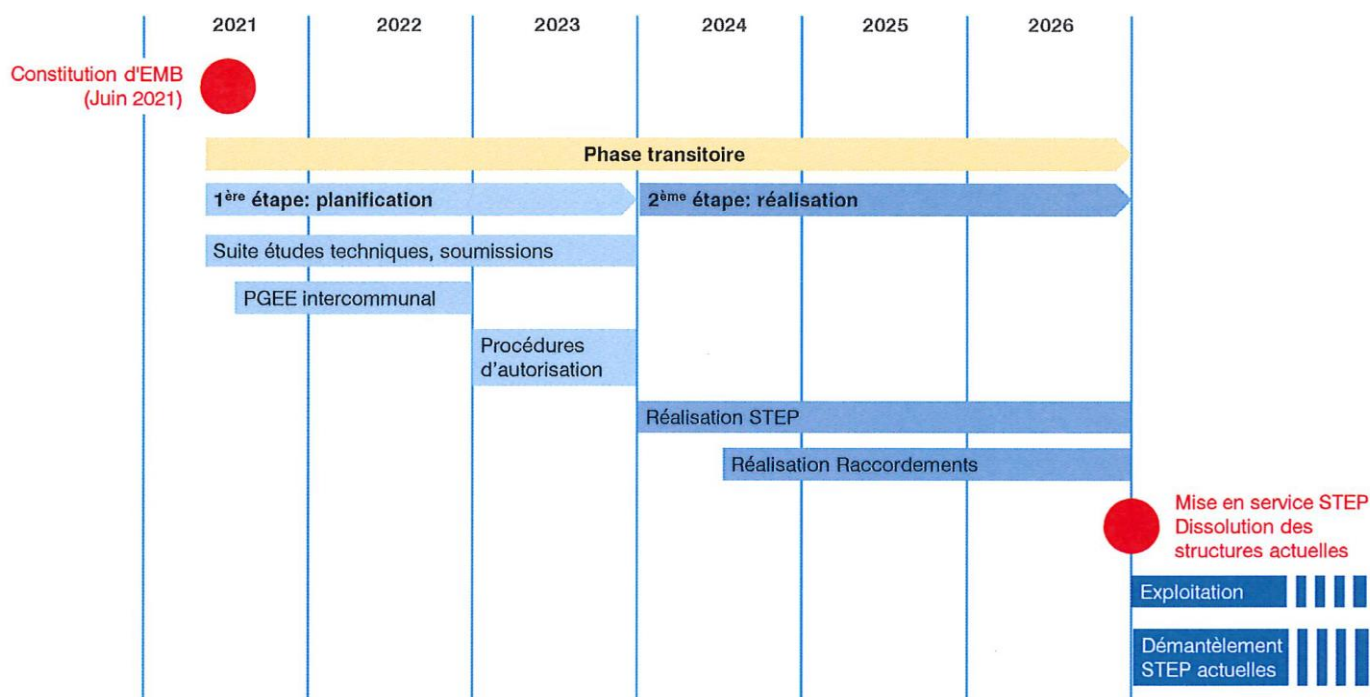
Une **séance constitutive** a été fixée par le Préfet au **16 juin 2021**. Le comité de direction (CODIR) ainsi que le conseil intercommunal seront issus des **élus de la nouvelle législature 2021-2026**. A la suite de cette séance, la nouvelle association existera juridiquement et sera opérationnelle. L'actuel COPIL sera dissous.

Une **première séance du Conseil intercommunal** sera convoquée le **7 juillet 2021**, notamment pour décider d'un crédit de planification qui permettra de poursuivre les démarches et études techniques jusqu'au début des travaux proprement dits.

La phase de transition à venir se déroulera en deux étapes :

- **1ère étape** : suite des démarches techniques, études et procédures administratives jusqu'à la décision définitive de réalisation.
- **2ème étape**: construction de la STEP régionale et des raccordements, mises en service.

Le planning ci-dessous illustre le déroulement prévu:



Durant la période transitoire, les actuels détenteurs de STEP continuent d'exploiter ces dernières, chacun à ses frais.

### Bref rappel sur le projet régional d'épuration des eaux

Le projet régional fédère **29 communes** vaudoises et fribourgeoises et vise à regrouper **6 stations d'épuration** (STEP) en une seule. Ce regroupement permettra de :

- remplacer des installations en fin de durée de vie technique et ne répondant pas toujours aux exigences actuelles de protection des eaux,
- traiter les micropolluants pour toute la région,
- améliorer la qualité des eaux de la Broye,
- bénéficier de subventions cantonales et fédérales,
- mutualiser les coûts et bénéficier d'un certain effet d'échelle.

Une nouvelle station d'épuration moderne et performante sera construite sur le site de l'actuelle STEP de Lucens. Les 5 autres STEP (Châtonnaye, Trey, Granges, Hermenches et Combremont) seront démantelées et raccordées à la STEP régionale, via des réseaux en partie existants et en partie à construire.

Le projet prévoit un coût d'investissement global de l'ordre de 70 millions de francs (hors subventions), qui sera à charge de l'association EMB.

La présente lettre d'information est diffusée à toutes les communes participant au projet. Elle est publiée régulièrement par le Comité de pilotage (COPIL) du projet, selon l'avancement du projet.

Contact COPIL « Moyenne Broye » : Sylvain Schupbach, président ; sylvain.schupbach@lucens.ch

## Je respecte mon voisin !

---

Pour le repos et la tranquillité de tous, nous vous rappelons que l'utilisation de tondeuses à gazon est interdite entre 12h00 et 13h00.

## Protégez votre domicile !

---

Les cambriolages d'habitations ne doivent pas être une fatalité. Un cambrioleur ne va que très rarement observer et étudier longuement sa cible. Il veut agir le plus vite possible et le moindre élément perturbateur peut le dissuader. Voici quelques mesures simples de protection à mettre en place.



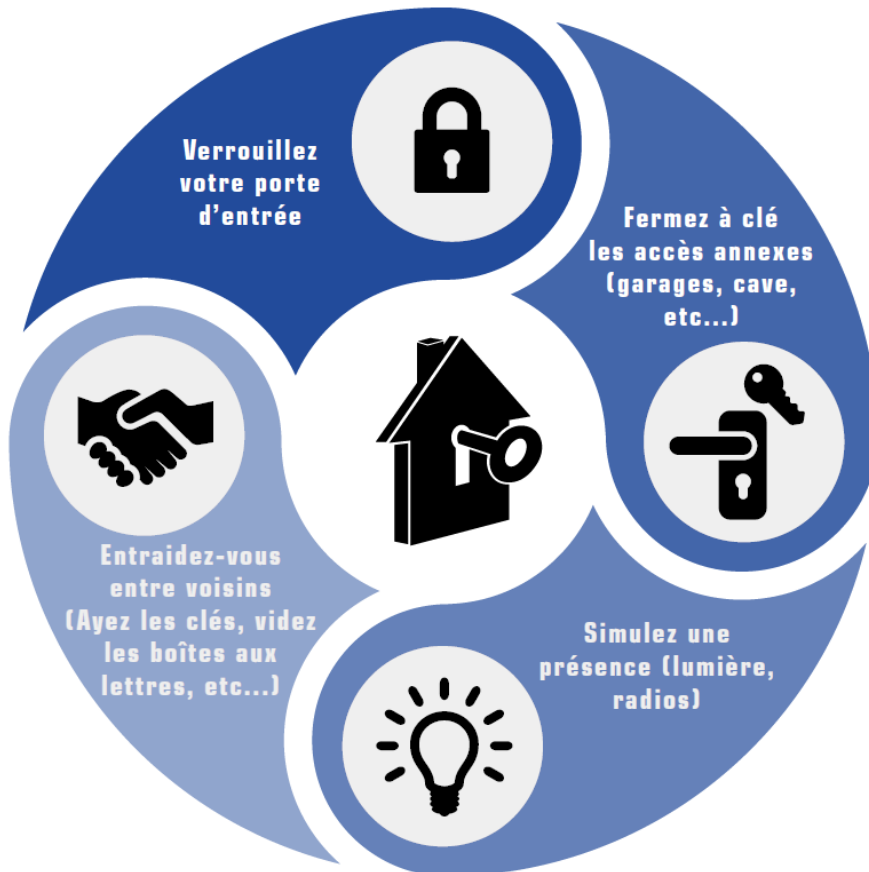
### Quelques conseils :

- ✓ Fermez portes et fenêtres, y compris des pièces annexes (caves, garages, etc.) et même lorsque vous êtes chez vous ;
- ✓ Mettez vos valeurs à l'abri ;
- ✓ Simulez une présence, lumière, radio et un peu de désordre...;
- ✓ Choisissez du matériel résistant ;
- ✓ Protégez vos baies vitrées et fenêtres, en posant des verrous ;
- ✓ Installez des détecteurs de mouvements sur toutes les façades qui enclenchent un éclairage ;
- ✓ Faites poser au minimum une rosace sur le cylindre de votre porte, c'est une solution peu coûteuse ;
- ✓ Transmettez rapidement toutes les informations utiles à la police (117).

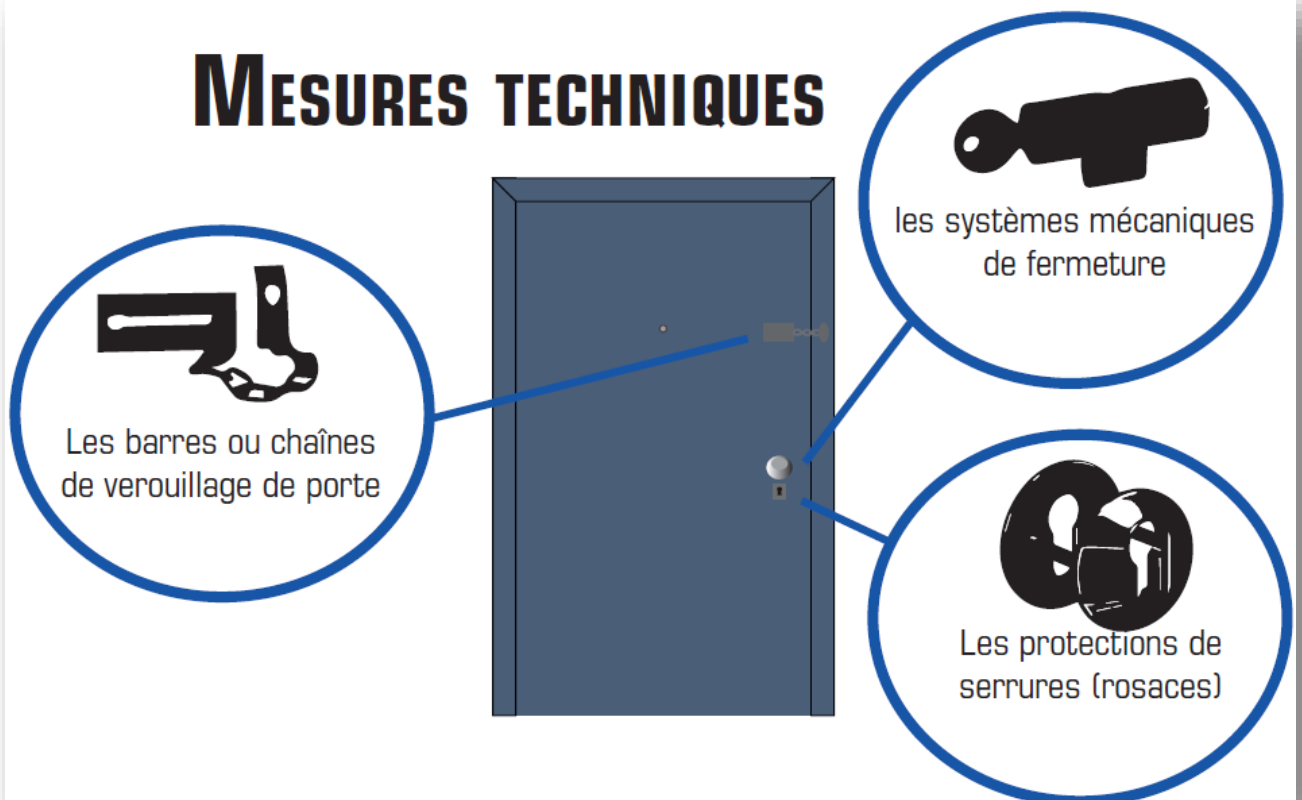
**2**

minutes, c'est le temps qu'il faut à un cambrioleur pour forcer une fenêtre ou une porte.

## Mesures organisationnelles



## MESURES TECHNIQUES





## Camp multisports à Lucens VD 02.08. - 06.08.2021

Collège du Pré au Loup  
Chemin du Collège 2, 1522 Lucens

La commune  
offre à ses habitants une  
**réduction de 25 CHF**

Code promotionnel :  
**lucens21**

**Grâce à une large gamme de sports, qui offre beaucoup de diversité aux enfants intéressés par la variété de sports:**

- Pratiquez ensemble des sports d'équipe comme le football ou le unihockey
- Amusez-vous avec des activités rythmiques telles que le trampoline, la danse ou la gymnastique aux agrès
- Montrez vos talents au badminton, à l'athlétisme ou au multisport

Vous pouvez vous attendre à un camp palpitant avec de nouveaux et d'anciens amis.

### Inscription

- En ligne sur [www.mssports.ch/fr/inscriptions](http://www.mssports.ch/fr/inscriptions)
- Scannez le code QR
- Par téléphone au 041 260 33 67

### Points clés

**Les horaires:** Du lundi au vendredi, toujours de 10 à 16 heures

**Prix:** CHF 275.- (y compris 5 repas, équipement Erima, gourde et cadeaux)

**Âge:** enfants nés entre 2006 et 2015

Inscris-toi  
maintenant!



[mssports.ch/fr](http://mssports.ch/fr)

## Nouvelles installations sportives

---

### Un écrin pour le sport

En date du 20 mai 2021, notre Commune, dans le cadre de la rénovation des infrastructures sportives du Pré au Loup, s'est dotée de deux nouveaux écrins pour le sport. Le 6 mai, les représentants de la maison "Realsport" ont remis les clés des trois terrains de tennis et de son mur d'entraînement à la Commune ainsi qu'au comité du TC Lucens.

Le 20 mai c'était au tour du tout nouveau terrain de football synthétique, d'être réceptionné par les Autorités communales.

Avec ces deux acquisitions, la Commune de Lucens possède de nouvelles installations sportives qui sont ouvertes aux membres des deux clubs locaux (TC Lucens et FC Etoile-Broye).



Le terrain synthétique est également ouvert à tous les jeunes et moins jeunes de la Commune de Lucens qui souhaitent se défouler en pratiquant le football. Le jour ouvert au public est le mercredi après-midi, ceci pour autant que le FC Etoile-Broye n'utilise pas le terrain.

En ce qui concerne les week-ends, le terrain sera principalement réservé pour les matchs du FC Etoile-Broye.



Le parking pour les installations sportives se trouve à la Grande salle ! Les véhicules stationnés sur la berge de la Broye ou sur le bord du chemin du Pré au Bel seront amendés, voire évacués par la fourrière.

Les vélos, trottinettes et skate-boards sont interdits sur le terrain synthétique. Les installations sonores sont également proscrites afin de ne pas gêner le voisinage direct.



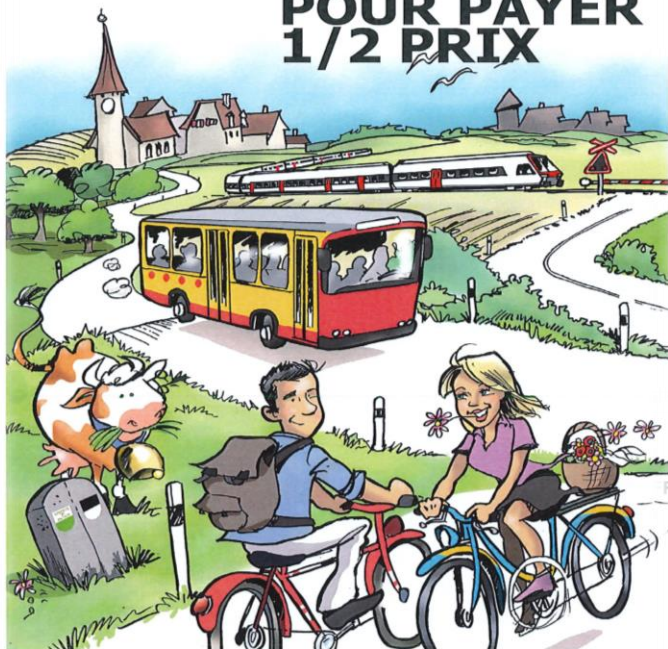
Comme il se doit, la Municipalité se réserve le droit de fermer le terrain synthétique en cas de dégâts sur ces nouvelles installations.

La Municipalité espère que ces magnifiques installations sportives seront considérées par les utilisateurs comme un véritable bijou et qu'en conséquence chacun en prendra soin comme de la prunelle de ses yeux.

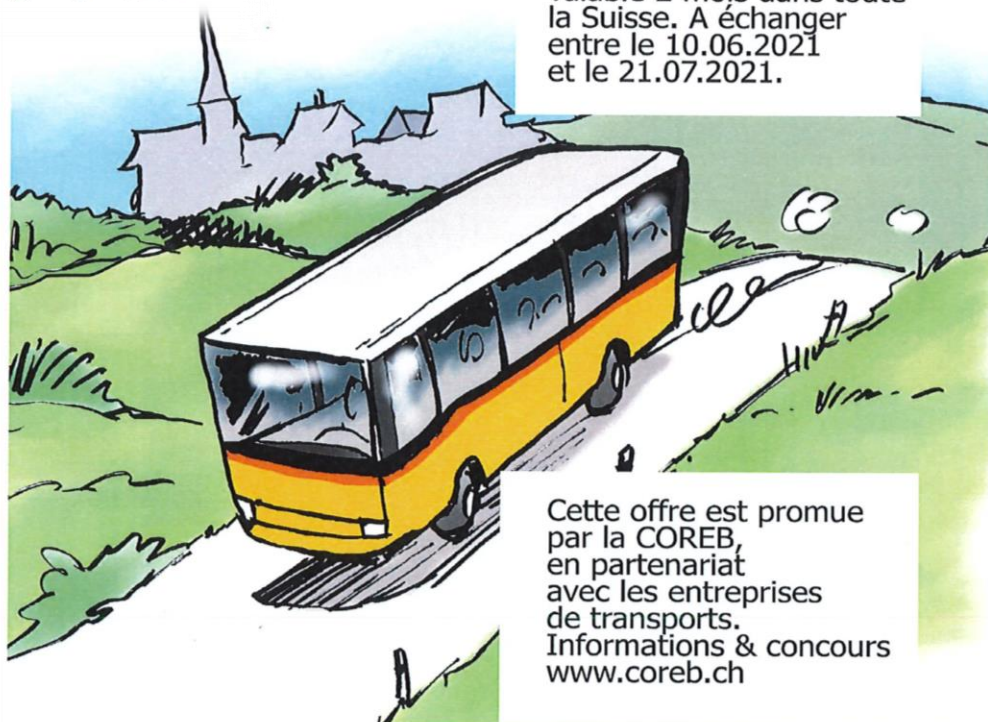
# COREB - Abonnement "découverte"



## IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR PAYER 1/2 PRIX



Profitez de l'abonnement  
demi-tarif découverte  
valable 2 mois dans toute  
la Suisse. A échanger  
entre le 10.06.2021  
et le 21.07.2021.



Cette offre est promue  
par la COREB,  
en partenariat  
avec les entreprises  
de transports.  
Informations & concours  
[www.coreb.ch](http://www.coreb.ch)



**DEMI-TARIF DÉCOUVERTE  
DEUX MOIS POUR**

**CHF  
33.-**

**Bon.**

À échanger contre un demi-tarif découverte pour 2 mois au prix de 33 francs. Échangez ce bon entre le 10.6.2021 et 21.7.2021 dans un point de vente des transports publics. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité officielle. Dans ce laps de temps, vous pouvez choisir librement la date de début de validité. Cette offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes.

Numéro d'article: 8272

Code de commande: CRB21



## Projet Perséides – édition 2021

---

Chaque année, durant la première quinzaine du mois d'août, a lieu l'une des plus belles pluies d'étoiles filantes, les Perséides. Malheureusement, ce spectacle nous est en grande partie caché pour cause de pollution lumineuse.

C'est pourquoi, l'Association Projet Perséides propose d'éteindre au maximum l'éclairage artificiel durant cette nuit-là. Si le ciel est à découvert, ce ne sont pas moins de 200 étoiles filantes à l'heure qui pourraient être visibles.

La Municipalité informe donc que l'éclairage public de tous les villages de la Commune de Lucens sera éteint dans la nuit du 12 au 13 août 2021, afin d'offrir à toutes et tous, au moins une fois dans l'année, une pluie d'étoiles filantes.

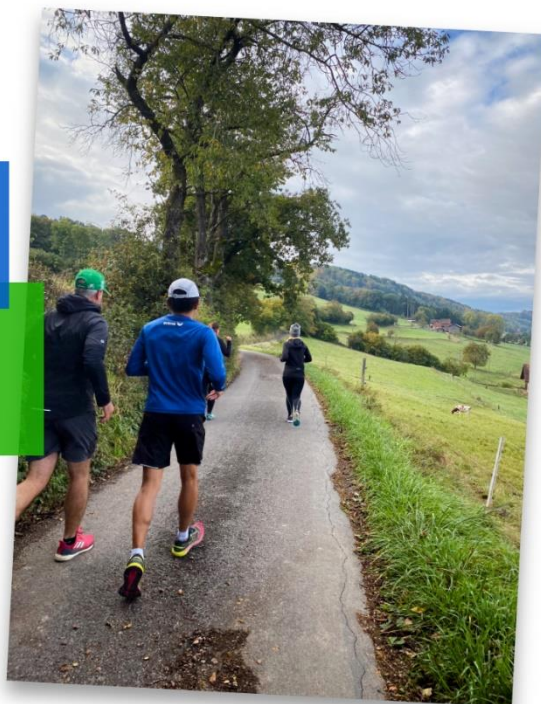


Je me mets à la course à pied !

# OFFRES

## LA COURSE À PIED

### À TA SANTÉ



Existant depuis 5 ans notre groupe compte aujourd'hui plus de 20 membres de tous niveaux. En 2021 plusieurs de nos membres s'entraînent pour Kerzerslauf, Frauenlauf, 20km de Lausanne, Sierre-Zinal, Aletsch Halbmarathon et juste pour le plaisir !

***Tu veux courir dans une ambiance sympathique ? Viens avec nous, partager notre passion pour la course dans un cadre splendide !***

Les enfants sont bienvenus.



**DIMANCHES – départ 9H**

**PLACE DE LA COURONNE**

 **ON COURT**  
DEPUIS  
**1522\***

\*LUCENS



*Les normes sanitaires en vigueur sont appliquées et respectées.*

**GRATUIT**  
**SANS INSCRIPTION**  
**TOUS NIVEAUX**

# Lucens



### Lucens - Campagne de vaccination itinérante contre le COVID-19

Depuis le lundi 17 mai 2021, le Conseil d'Etat a décidé d'ouvrir la vaccination à l'ensemble de la population vaudoise pour autant qu'elle soit née en 2005 ou avant.

A ce jour, 15 centres de vaccination de masse sont actifs dans le canton. Un grand nombre de pharmacies et de cabinets médicaux complètent le dispositif de vaccination en offrant des prestations plus personnalisées et axées sur le patient.



Afin de pouvoir compléter l'offre de vaccination, le Conseil d'Etat a décidé d'activer la dernière étape de sa stratégie en déployant un centre de vaccination itinérant qui est actif depuis le mardi 18 mai 2021.

La population pourra accéder au centre de vaccination sur réservation (via la hotline cantonale au tél. 058/715.11.00 ou sur le site internet (<https://coronavax.unisante.ch/>)). Il sera également possible d'y accéder sans rendez-vous.

La Protection civile vaudoise assurera la conduite et l'exploitation de ce centre itinérant.

Il est prévu que le centre itinérant passe à **Lucens** aux dates suivantes:

#### Vaccination - 1<sup>ère</sup> dose

Grande salle de Lucens, vendredi 25 juin 2021, de 10h00 à 20h00

*(prise de rendez-vous sur [coronavax.ch](https://coronavax.ch) ou sans rendez-vous)*

#### Vaccination - 2<sup>ème</sup> dose

Grande salle de Lucens, vendredi 23 juillet 2021, de 10h00 à 20h00

*(ouverte uniquement aux personnes ayant reçu la première dose du vaccin en date du 25 juin 2021)*



La Commune de Lucens a réalisé dans son projet de modernisation des infrastructures sportives de Lucens trois courts de tennis et un mur d'entraînement.

En date du 6 mai 2021, les installations de tennis ont été remises par l'entreprise Realsport à la Commune de Lucens. La Commune a ensuite confié les clés au comité du TC Lucens !

Un vrai atout pour notre région, notre sport et bien entendu notre club !

Vous souhaitez jouer au tennis sur ces terrains ?

**Deux solutions s'offrent à vous :**

- 1) Trouver un membre du Club qui pourra vous faire profiter d'une heure de jeu pour le montant de Fr. 10.00 ;
- 2) Devenir un membre du TC Lucens et ainsi pouvoir jouer quand vous le souhaitez, la cotisation annuelle a été exceptionnellement réduite à Fr. 125.00.

Une fois membre vous pourrez, à l'aide d'un système de réservation en ligne, trouver un créneau horaire libre.



Notre Club a également organisé une école de tennis qui permet à 20 jeunes de découvrir, chaque mercredi ou samedi, les bases du tennis.

N'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse [tclinfo@tclucens.ch](mailto:tclinfo@tclucens.ch) ou de visiter notre site Internet [www.tclucens.ch](http://www.tclucens.ch).

**A bientôt sur les courts !**

Le Comité du TC Lucens



# Marchés Locaux Lucens

2021

Les	8 Mai
Samedis	5 Juin
9h à 12h	3 Juillet
Place	28 Août
de la	25 Septembre
Couronne	9 Octobre

Les exposants intéressés peuvent contacter  
Madame Alette Rey : [aliette.rey@lucens.ch](mailto:aliette.rey@lucens.ch)

[facebook.com/marcheslucens](https://facebook.com/marcheslucens)

## Clean-Up Day

---

Le 17 septembre 2021 aura lieu une matinée de nettoyage (Clean-up-Day), dans notre Commune de Lucens. L'organisation se fera entre les enfants des écoles du collège "Pré-au-Loup", de l'école l'Amandier, de la Commune de Lucens ainsi que de la Société de Développement que nous profitons de remercier par avance pour leur disponibilité.

Comme en 2019, nous sommes à la recherche de quelques personnes adultes afin d'accompagner un groupe d'enfants, ceci de 8h30 à 12h00.

Nous allons essayer de planifier un groupe dans un des villages faisant partie de notre belle Commune selon la disponibilité des bus.

En cas d'intérêt, nous vous remercions de vous inscrire à la Réception du Bâtiment administratif de Lucens. C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons pour cette matinée.

**17./18.09.2021**

**CLEAN  
UP  
DAY**

**LA SUISSE FAIT PLACE NETTE.  
PARTICIPE.**

## Festival de musique classique

---

Unique en son genre, le festival Lucens Classique vous invite à vous enivrer de stimuli sensoriels d'une qualité rare dans le cadre enchanteur du Château de Lucens. Au centre de l'expérience, la musique.

Trois concerts donnés par des interprètes de tout premier plan, Camille Thomas, Marie-Claude Chappuis, Christian Chamorel et le Quatuor Sine Nomine.

En ouverture et en final de chaque événement, des mets raffinés, préparés par le chef dépositaire des plus grandes traditions culinaires de France, Xavier Bats et les Escapades Gourmandes.

En point d'orgue, les toiles ensorcelantes d'un jeune artiste vaudois au talent immense, Pierre-Abraham Rochat, présentées dans un cadre unique.

Profitez de l'expérience ultime, après le concert du samedi soir, passez la nuit sur le domaine, dans la splendide Ferme du Château et réveillez-vous pour le brunch musical.



## Jardin d'enfants Pic'mousse

---

Le Jardin d'enfants Pic'mousse accueille les enfants dès l'âge de 2 ans.

**Du lundi matin au jeudi matin de 8h30 à 11h30.**

L'équipe éducative leur proposera diverses activités (jeux, mouvements, éveil aux livres, créativité...) dans un cadre chaleureux et stimulant.

Le Jardin d'enfants permet :

De rencontrer des copains pour jouer.

De prendre une place dans un groupe d'enfants.

De développer des aptitudes à devenir autonome.

D'apprendre à se séparer de ses parents quelques instants.

D'apprendre à respecter certaines règles de la vie en collectivité.

D'exprimer et développer sa personnalité à travers le jeu libre et les activités d'éveil.

*« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais il apprend parce qu'il joue »*

*Jean Epstein*



Pic'mousse est également un "*Jardin d'enfants en forêt*" !

Tout au long de l'année, les professionnelles se rendent avec le groupe d'enfants, en forêt.

Explorations et découvertes sont les maîtres mots de ces après-midis hors du commun dans un coin aménagé et conçu spécialement pour l'accueil des enfants.

**Lundi après-midi 13h15 à 15h45 (enfants de 2 à 5 ans)**

Inscriptions et renseignements auprès de Mme Layaz Solange, 078/716.83.13  
ou 079/857.21.63 (dès le 1<sup>er</sup> septembre)

Jardin d'enfants Pic'mousse, Ancien Collège des Vaux, 1522 Lucens

N° Tél. 021/906.15.50

Administration communale

Place de la Couronne 1

Case postale 95

1522 Lucens

### Horaires du guichet d'Accueil :

**Lundi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mardi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mercredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Jeudi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h00

**Vendredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

### Horaires de l'Office de la population :

**Lundi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mardi :** **Fermé**

**Mercredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Jeudi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h00

**Vendredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

### Horaires du Secrétariat municipal et de la Bourse communale :

**Lundi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mardi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mercredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Jeudi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - **16h30**

**Vendredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

### Horaires de l'AISTBV :

**Lundi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mardi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Mercredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Jeudi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - **16h30**

**Vendredi :** 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

**021/906.15.65**

### Horaires de la Voirie :

**Lundi :** 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

**Mardi :** 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

**Mercredi :** 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

**Jeudi :** 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

**Vendredi :** 7h00 - 11h45 et 13h15 - 16h30

**021/906.15.68**

### Courriels :

**Guichet d'accueil :** [commune@lucens.ch](mailto:commune@lucens.ch)

**Bourse communale :** [bourse@lucens.ch](mailto:bourse@lucens.ch)

**Police administrative :** [police@lucens.ch](mailto:police@lucens.ch)

**Contrôle des habitants :** [habitants@lucens.ch](mailto:habitants@lucens.ch)

**Secrétariat municipal :** [commune@lucens.ch](mailto:commune@lucens.ch)

**Service de voirie :** [voirie@lucens.ch](mailto:voirie@lucens.ch)

**Ass. Intercommunale Service Technique Broye Vaudoise : (Grand-Rue 5b)**

[info@aistbv.ch](mailto:info@aistbv.ch)

# Bel été à tous !

